



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E22173

VALABLE JUSQU'AU 01/05/2024

ÉDITÉ LE 13/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/06/1991

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/07/2005
112 000

Raison sociale : ARTISANALE PAUL BOUSSICAULT

45 RUE DU 8 MAI
45130 CHARSONVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 382 216 075 382216075

Siret : 382 216 075 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0015573

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 512645K1244000/ 001 520292/26

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 512645K1244000/ 001 520292/26

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Téléphone : 02 38 74 22 00

Fax : 02 38 74 29 09

Portable : 06 25 73 24 85

Site Internet :

E-mail : paul.boussicault@cegetel.net

Responsabilité légale :

BOUSSICAULT BURSIN BEATRICE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/05/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	11/05/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	11/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.